

Sauveteur secouriste du travail

Durée : 2 jours (12 heures)

Prix : sur devis, nous consulter

Lieu : inter et intra entreprise

Intervenant : formateur SST habilité INRS et à jour de leur formation continue

Public : toute personne désireuse de s'impliquer en tant qu'acteur de la prévention dans son entreprise

Pré requis : aucun



Objectifs

Dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail ; apprendre au personnel à mettre en application les compétences acquises au service de la prévention et à intervenir efficacement face à une situation d'accident.

Programme type de la formation

(Conformément au référentiel INRS en vigueur)

► Accueil des stagiaires et présentation de la formation

► Être capable de situer le cadre juridique de son intervention et mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise :

✓ Être capable :

- De situer le cadre juridique de son intervention
- De situer son rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- De contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- D'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/les situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

► Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail :

✓ Être capable :

- De réaliser une protection adaptée
- D'examiner la (les) victime(s) avant et pour mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- De secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.

► Les situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise :

- ✓ Cette thématique est optionnelle, son développement nécessite un allongement de la durée de la formation

Méthode pédagogique

Techniques pédagogiques qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.

Matériels pédagogiques : moyens audiovisuels, objets divers (mannequins, téléphone, torchons, etc...).

Validation

A l'issue de la formation, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré sous réserve d'une évaluation favorable aux épreuves certificatives.

POUR MAINTENIR LA VALIDITÉ DE CE CERTIFICAT, IL EST NÉCESSAIRE DE RÉALISER UN RECYCLAGE DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE 2 ANS

Contact

MSA Services MPS

Charline Brumas

Chargée de formation

formationmps@msa-services.fr

05 61 10 40 09

78 voie du TOEC

31064 Toulouse cedex 9